

Dossier préparé en janvier 2000

Pourquoi l'affaire de la roue de Bollement est plus qu'un détail de notre Histoire !

En octobre 1996, le Groupe Béliet rapatriait en territoire jurassien une roue en bois, plus précisément un rouet, ayant appartenu à l'ancienne scierie de Bollement, près de St-Brais. Par son action, la jeunesse jurassienne ouvrait un beau dossier de l'histoire de son pays qui illustre à merveille la problématique de la Question jurassienne passée et actuelle : besoins de racines historiques; rôle perfide de l'armée et des spéculateurs; mépris de l'État de Berne à l'égard des Jurassiens, de leur histoire, de leur culture; bassesse du gouvernement de la République et Canton du Jura; etc. Tâchons d'en dégager les points saillants.

1. Les moulins de Bollements

La pièce que le Groupe Béliet a ramenée provient de Bollement. Comment a-t-elle atterri à Longeau ?, nous l'expliquerons à la ci-dessous. Contentons-nous de constater que celle-ci est essentiellement de bois, d'un âge canonique et provient d'une ancienne scierie ou d'un moulin. De quoi poser notre regard sur l'histoire des moulins de Bollement.

Nous nous référons à E. Gigon, qui avait publié dans *Le pays et Le Franc-Montagnard*, en 1972, une "Histoire du moulin de Bolleman". Il semble que le premier moulin de Bollement date de 1514. En effet, un écrit atteste que le 28 avril de cette année, un certain Girers (Girard), maire de St-Brais obtint du prévôt et du Chapitre de l'église collégiale de Saint-Ursanne le droit de construire et d'exploiter un moulin sur le site en question. Bien que le meunier soit propriétaire, le droit concédé par le Seigneur est assez restrictif et reflète les pratiques de l'époque : le moulin n'aura qu'une roue; il ne peut être transformé, déplacé, vendu, sans le consentement du Chapitre; le meunier ne pourra moudre que pour les habitants des paroisses de St-Brais, Lajoux et Saulcy; etc.

L'activité développée par le meunier et ses héritiers va prospérer tant et si bien qu'au fil du temps les exploitants vont tâcher de mettre en valeur au mieux leur droit d'eau. Par exemple, quelques documents d'archives nous laissent penser qu'en 1596, le moulin a trois roues; qu'en 1622, un deuxième moulin aurait été construit; qu'en 1670, Henry Girardin et sa femme Barbette de St-Brais, propriétaires alors des moulins, ont un droit de cinq roues (toutes les roues). Tout ne se passa pas sans heurts et conflits et l'évêque de Bâle dut régler maints différends, par exemple entre la communauté de St-Brais et les

meuniers de Bollement de même qu'avec l'Abbaye de Bellelay. Dès 1815, les moulins sont régis par l'État de Berne auquel dépendront les meuniers.

2. Les origines du rouet

Le dernier meunier de Bollement, fut Laurent Crétin qui reprit le moulin à la mort de son père en 1929. Il exploita avec son frère quelques temps encore le moulin à blé et à orge, activité qui cessa vers 1930. Seule, subsista une caisserie qui compta jusqu'à dix ouvriers. En 1954, Laurent Crétin vendit le moulin à un Bâlois, Werner Scheidegger, puis en 1965, il céda la scierie du bas (ancien moulin) au Dr Rossel de Tramelan qui restaura le bâtiment. Ironie de l'histoire, le 16 mars 1965, la fille de Werner Scheidegger vendit à l'État de Berne sa propriété, pour un prix dit-on de 130'000 francs. Sans gêne, comme si l'on voulait délibérément effacer toutes traces d'un riche passé, l'Ours ordonna la démolition de la propriété qui fût exécutée par la compagnie V du bataillon PA1 le 15 février 1972. C'est ce jour-là que disparût de Bollement le fameux rouet !

Faisons nôtre la conclusion d'E. Gigons. *"Le moulin a été anéanti aveuglément sans qu'on ait même songé, relève le Dr Rossel, à faire un inventaire de ce qui aurait pu être sauvé. L'installation du moulin (4 meules à grain, 2 meules de ribe très rares, le rouet de bois, une pièce de musée, le mécanisme en fer) aurait pu être conservée dans un local réduit. De tout ce patrimoine jurassien il ne restera que la roue à eau; étant en fer, elle n'a pas brûlé. Elle provient de la scierie des Pommerats. C'est la famille Crétin qui, en 1921 ou 1922 l'a transportée à Bollement pour remplacer la roue de bois. Un beau paysage est perdu pour les gens de la région, pour les touristes à pied ou à cheval. **On comprend que cette disparition ait fait naître des regrets et produit un certain remous dans la population.**"*

3. Le vol du rouet

Lors de l'opération de démolition de l'ancienne scierie, plusieurs militaires furent intéressés par la valeur de certains objets qui restaient encore là. En particulier, Fritz Lanz de Schmiedrued AG, et Ernst Häusermann de Langenthal. Ceux-ci embarquèrent le rouet. Ils le vendirent à l'architecte biennois Werner Schindler, aujourd'hui décédé, qui le fit apposer, après restauration par l'entreprise Bezzola AG de Bienne, au mur de la banque de Longeau au début septembre 1973.

Enfin, juste retour des choses ! Le 12 octobre 1996, le Groupe Béliet, ayant retrouvé la trace de ce rouet, alla le décrocher de la banque et le ramena dans le Jura. Dès lors, l'affaire évolue dans différentes directions : conférences de presses, interventions parlementaires, sensibilisation des milieux culturels jurassiens, dépôt d'une pétition, interpellations de militants, etc. À l'heure actuelle, malgré un fort soutien populaire, tous ces beaux milieux politiques et culturels se remarquent par un silence des plus coupables.

4. Ce que montre l'affaire du rouet

Tout au long des siècles, l'exploitation de ces moulins assortie d'une activité piscicole, fit de Bollement, dans cette combe du Tabeillon, un centre économique et social important pour la région. Les relations institutionnelles dans le cadre d'un système féodal sont magnifiquement mise à jour si l'on prend la peine de s'intéresser aux principales implications du développement du site. Le rouet reste actuellement pratiquement le seul témoin de ce passé.

Mais l'histoire du rouet montre également la vente d'un patrimoine à un étranger et ses conséquences inexorables. Les Jurassiens en n'ont plus le contrôle. Seules, des actions énergiques sont susceptibles d'empêcher la disparition de biens qui nous tiennent à cœur. Mais trop souvent l'adversaire, l'agent immobilier, ou dans le cas présent l'État de Berne où l'armée sont trop forts !

Rétrospectivement, l'achat d'un vieux bâtiment par l'État de Berne (1965) et sa démolition par les militaires suisses (1972), moments charnières de la Question jurassienne, prend des connotations bien plus importantes que l'on pourrait le supposer initialement. Premièrement, il faut noter, alors que le Front de Libération du Jura s'est battu stoïquement entre autres contre la vente à l'armée de bâtiments et de terrains par l'État de Berne, alors qu'aussi sous l'impulsion du Rassemblement jurassien, la cause séparatiste progresse, le rôle provocateur des gens de Berne. Deuxièmement, on peut décemment s'interroger sur les intentions véritables de l'État de Berne. On l'a noté ci-dessus, c'est sans scrupules qu'il a sacrifié ce patrimoine. C'est aussi sans aucune sensibilité qu'il a fait appel à l'armée pour procéder à ces bases besognes. Dans une région fortement antimilitariste et séparatiste, ne

s'agissait-il pas d'une manière ou d'une autre de miner le moral des militants jurassiens ?

Le dernier aspect de l'affaire qu'il nous faut mentionner est la bassesse du Gouvernement jurassien. Ce dernier, interpellé à maintes reprises par le Groupe Bélier n'a pas daigné broncher d'un pouce ou prendre position en faveur d'un élément du patrimoine jurassien. Son mutisme est effrayant. On ne peut pas d'une part prétendre à la réunification du Jura et d'autre part cracher sur un témoin de notre passé. Les ministres responsables de ce trait de bassesse porteront cette cicatrice jusqu'à la fin de leurs jours. Nous saurons le leur rappeler !

**Dossier préparé par Le Bélier Informe (LBI),
www.groupebelier.ch**

Références :

- 1) **Gigon, E.** : "Histoire du moulin de Bolleman", publiée dans le "Pays", 30 octobre 1972 et "Le Franc-Montagnard", 10-11 novembre 1972;
- 2) **Groupe Bélier** : "Gouvernement jurassien : "déli de culture" ou lâcheté politique ?", conférence de presse donnée à l'occasion du lancement de la pétition "La roue tourne", le 25 février 1997;
- 3) **Groupe Bélier** : "Le silence des agneaux", conférence de presse donnée le 29 mai 1998.